

Reguina Hatzipetrou-Andronikou**Des sociologues à la sociologie.
L'autonomisation d'un espace de
production intellectuelle : le cas de
la sociologie en France à partir de
1945.**

Je voudrais commencer en prenant le soin de montrer comment ma réflexion s'insère dans le cadre de la rencontre qui nous réunit autour du thème des sciences sociales sous le rapport de leur constitution et de leur développement dans des espaces nationaux. Un des thèmes centraux de ma thèse de doctorat de sociologie touche la question de savoir comment caractériser le métier de sociologue d'aujourd'hui en France en s'efforçant de rompre avec un certain nombre d'analyses conduites à propos de la sociologie en France qui sont monnaie courante dans les manuels de sociologie par exemple et qui se montrent, somme toute, assez peu réflexives au sujet de l'exercice de cette activité : il est, en ce sens, remarquable de constater que ces ouvrages ne contiennent généralement pas de réflexions un peu approfondies sur les questions que pose la rédaction de l'histoire d'une discipline (sources, corpus, délimitation du champ, périodisations, etc.). Ma réflexion consiste à montrer que les formes que revêt l'existence de la sociologie en France, aujourd'hui, doivent être décrites comme l'aboutissement d'un long (relativement) processus, d'une histoire, ce qui inévitablement soulève le problème de la périodisation et sur quoi, en termes d'indicateur fiable, l'appuyer et la fonder.

Comment, donc, caractériser le métier de sociologue en France aujourd'hui ? Cette discipline y bénéficie en fait d'une situation

qu'on peut, d'un mot, qualifier d'établie ; son existence se caractérise par une forte inscription dans de nombreuses réalités tangibles qu'on peut décrire et montrer du doigt. Or, cette autonomie, loin d'être un donné, a une histoire. A grands traits, cette histoire, depuis 1945 est, pour l'essentiel, faite de la succession de quatre périodes :

1/ Dans l'immédiat après-guerre les activités de « sociologie » répondent à celles de chercheurs sur un espace qui reste à « inventer », à faire ;

2/ Le début des années 1960 est caractérisé par l'amorce de son « invention » (activités d'enseignement et de recherche dans quelques rares lieux singuliers) et une forte hétéronomie dont la modalité principale d'adhésion à la discipline par engagement porte témoignage ;

3/ Le déploiement des activités de sociologie, au cours des années 1960, sur toute l'étendue du territoire national (notamment son enseignement à l'Université) passe par le « recrutement » massif d'individus peu dotés (en termes de capitaux spécifiques), indice précieux de l'état toujours faible de la structuration de l'espace ;

4/ La dernière époque qu'on distinguera est celle que caractérise, au contraire, le positionnement obligé des individus sur un espace disciplinaire et discipliné : la sociologie.

Dans le temps qui m'est imparti il m'a semblé que je ne parviendrais de toute façon pas à restituer dans le détail cette (relativement) longue et lente évolution. Aussi, j'ai choisi ici d'examiner le passage d'une période à une autre – de 3/ à 4/ – pour montrer à l'œuvre la progressive élévation des exigences spécifiques attachées à et pesant sur l'exercice du métier de sociologue, pour observer de façon particulièrement contrastée deux régimes d'organisation de la sociologie en France et, partant, deux cadres différents dans

lesquels « les sociologues » ont eu et ont aujourd'hui, dans le cas du second, à exercer et à faire leur métier, à se livrer à des activités de « sociologie » – les guillemets sont là pour rappeler que la thèse dont je pars est celle d'un lien de dépendance entre les activités auxquelles donne lieu la sociologie et l'organisation de la sphère d'activité qu'elle compose : l'identité et l'appartenance disciplinaires ici comme ailleurs n'ont rien de naturel et les contours de l'espace disciplinaire ne naissent pas spontanément et ne sont pas les décalques d'une réalité qui leur préexisterait. C'est dire aussi combien peut-être la manière dont le discours sociologique se rapporte au monde dépend d'abord des propriétés dont sont porteurs ses producteurs et la façon dont sont organisées les relations qu'ils entretiennent entre eux.

II/ Etre sociologue aujourd'hui

A/ Situation de la sociologie

On peut commencer par faire un état de la situation des activités de sociologie en France aujourd'hui. Cela permet de dresser le tableau d'une activité qui se déploie sur un espace bien structuré et fortement autonomisé. L'existence de la sociologie possède en France, aujourd'hui, en effet, un caractère d'objectivité dont atteste, avec force, de nombreuses manifestations au travers desquelles un certain type de compétences est exercé et est reconnu : point de vue exprimé par voie de presse et plus généralement par le biais d'une présence singulière, à part dans l'espace public. Mais s'il y a bien un univers dans lequel d'une façon tout à fait exemplaire se manifeste le type d'existence dont bénéficie la sociologie aujourd'hui en France, à la fois objectivée et autonome, c'est bien

celui de l'espace académique, c'est-à-dire cet espace de l'activité sociale où d'une façon qui lui est particulière le savoir est produit et est transmis. C'est ce qui m'a conduit à travailler sur cet univers en particulier et ce en utilisant les moyens ordinaires et routinisés de la sociologie d'aujourd'hui : observation, entretiens, questionnaire.

Au sein de cet espace la sociologie, par exemple, est l'objet d'une formation spécifique et autonome au sein des filières internes aux établissements de l'enseignement supérieur – elle correspond à une formation spécifique de l'esprit. Elle constitue, par ailleurs, et ce en tant qu'elle donne lieu à un type d'activités particulières (enseignement, recherche) au sein des mêmes établissements et de ceux de la recherche publique, la matière d'avancements et, d'une façon plus générale, de carrières professionnelles dans l'emploi public. A cet égard, elle occupe, au titre de leur activité principale, environ un millier de personnes aujourd'hui réparti sur l'ensemble du territoire national au sein de structures de l'enseignement supérieur et de la recherche publique : c'est le seul univers en France dans lequel il y a des individus qui, dans leur activité quotidienne, utilisent des méthodes, des méthodologies et autres théories aujourd'hui fortement attachées à l'exercice de ce métier, ayant, d'autre part, pour ambition, d'une manière qui n'a *a priori* rien d'uniforme, d'objectiver les pratiques sociales, et, enfin, se caractérisant par le fait d'être reconnus par l'institution qui les emploie et les fait travailler comme sociologues et non comme chargé de mission, chargé de projet, agent de développement, agent de ressources humaines, etc. à la manière d'autres institutions qui peuvent employer des individus ayant reçus au cours de leur cursus les éléments d'une formation

en sociologie¹. La dénomination de « sociologue », d'ailleurs, plus que celles qui relèvent d'une définition statutaire de leur activité (enseignant chercheur, professeur, maître de conférence, directeur de recherche, chargé de recherche, etc.), paraît véritablement engager le sens que cette activité revêt aux yeux de ceux qui l'exercent – c'est la manière de très loin la plus fréquente pour les personnes interrogées dans le cadre de notre enquête par questionnaire de s'auto désigner (hors cadre administratif) spontanément.

Parallèlement à cette propension de la plupart à se définir comme sociologue, comme exerçant la profession de sociologue, on notera, dans l'ordre des choses matérielles, des pratiques, que la sociologie est l'objet d'un investissement et d'une activité intenses, à part. C'est le cas par exemple dans le domaine de l'édition ou bien encore dans celui de la gestion et de la politique de la recherche publique et de l'enseignement supérieur. Cela tend à favoriser son existence au titre de discipline autonome et distincte de toute autre au sein de l'espace académique français aujourd'hui. Soutenue par une activité associative et institutionnelle importante – dont on peut, entre autres choses, juger à travers l'exemple qu'en fournit l'organisation d'une demande sociale tout azimut – elle est aussi parvenue à s'organiser de sorte qu'un véritable maillage du réel est aujourd'hui en place qui occupe tel ou tel de ses représentants à la tâche d'inspecter telle ou telle des dimensions de ce réel (professions et savoirs, migrations, relations inter-ethniques, identité, espace et politique, sociologie de la jeunesse, sociologie économique, etc.) : l'AFS ne compte pas

¹ Ces individus là ont fait l'objet de l'étude d'Odile Piriou, *La sociologie des sociologues. Formation, identité, profession*, Paris, ENS éditions, 1999.

moins de 38 réseaux thématiques², l'ASES 74³, l'AISLF compte actuellement 28 comités de recherche et 21 groupes de travail⁴.

Ce qui existe, en somme, aujourd'hui ce n'est pas tant ou simplement des individus qui se livrent à des pratiques de sociologues mais véritablement un espace spécifique, un espace de production de la sociologie. Nous sommes conduits à faire observer que les sociologues d'aujourd'hui sont affectés dans l'exercice de leur métier par le fait qu'ils s'y prêtent, s'y livrent dans un monde où la sociologie existe, où la sociologie existe au titre d'institution, comme discipline et activité étroitement encadrée. Pour le dire encore autrement, il demeure certes impossible de donner une définition de la sociologie qui serait la définition de ce qu'est « La » sociologie – ce serait tomber dans le travers d'une définition réaliste – mais, en même temps, être sociologue aujourd'hui en France c'est l'être tel que vous ne pouvez pas vous improviser tel, vous auto proclamez sociologue, bref être sociologue aujourd'hui en France c'est l'être sous un certain nombre de conditions qui s'imposent à vous.

B/ Caractéristiques et propriétés des sociologues d'aujourd'hui

² Je me fonde sur un document daté du mois de juillet 2003 qui faisait état de façon descriptive de tous les réseaux thématiques et qui intégrait d'ailleurs, à destination de tout ceux qui pouvaient souhaiter y participer, d'un tableau complet des appels à contributions des Réseaux Thématiques en vue de l'organisation du colloque de Villeteuse des 24-27 février 2004.

³ Je m'en remets ici à l'annuaire de l'enseignement et de la recherche en sociologie dans les universités françaises publié avec le soutien du Ministère de l'Éducation Nationale de la Recherche et de la Technologie en 2000.

⁴ Information disponible sur le site de l'association : aislf@univ-tlse2.fr

C'est ce que tend à conforter, de la façon la plus aiguë qui soit, l'analyse des propriétés de ceux qui ont le plus récemment accédé au métier, par différence, comme on le verra, avec celles des individus qui y accédaient autour, encore, des années 1970 : ainsi la règle selon laquelle, par exemple, la détention du doctorat de sociologie conditionne absolument l'occupation d'un poste universitaire dans la section « sociologie » du Conseil National des Universités (CNU), depuis 1987, après le passage par un concours national ne souffre pas aujourd'hui la moindre exception.

Le régime d'un exercice du métier de sociologue sous contrainte, sous condition est également attesté, de façon plus générale, par les entretiens à propos de l'accès au métier. Et, on va le voir, le doctorat ne suffit pas : d'autres propriétés implicites sont requises.

Je me souviens d'avoir interrogé, à propos des conditions dans lesquelles se conclut sa thèse de doctorat un homme de 37 ans qui, au moment de notre enquête, occupe un poste en province de maître de conférences au sein d'une UFR de sociologie. Il m'explique que « ça se finit très bien » et que, d'ailleurs, « il se dit que c'est une des meilleures thèses soutenues depuis 5 ans ». Il évoque « une soutenance de rêve ». Il se souvient encore des discussions qu'il a avec son directeur de thèse. Il se souvient notamment de celles concernant les personnes qu'il aimerait voir figurer dans son jury de thèse :

« Moi je lui avais demandé : "qui on met dans le jury ? Je veux un jury très bon parce que si je n'ai pas un très bon jury, je ne le supporterai pas. Je veux que mon travail soit confronté à des gens qui sont les spécialistes sur la question". »

Il décline pour moi l'identité de ceux qui bénéficient alors, dans son esprit, d'une telle

réputation. Il fait ainsi valoir le nom d'un tel et d'un tel essentiellement parce que chacun d'entre eux a fait paraître des travaux sur des notions qu'il interroge dans sa thèse. C'est d'une façon « plus stratégique », ainsi qu'il la caractérise lui-même, qu'il a été fait appel localement aux autres individus qui ont pris part à la composition du jury de sa thèse, confiant qu'« il y avait quand même cette vision là » prenant pour exemple l'un d'entre eux, « patron » d'une structure de recherche implantée à l'échelle locale, « quelqu'un qui peut aussi vous aider peut être après », lui laisse entendre son directeur de thèse. Au cours des échanges qu'il a avec les uns et les autres immédiatement après avoir soutenu publiquement sa thèse les uns lui disent « si vous voulez publier il faut venir me voir », d'autres l'appellent à participer à des projets collectifs de recherche qu'ils sont alors en train de mettre en place : « vous [y] avez votre place, ça serait bien que vous [en] soyez et que vous animiez une journée, enfin que vous veniez parler dans le séminaire, il y aurait une publication derrière ». Enfin, d'autres, encore, l'encouragent à afficher très clairement ses ambitions dans le monde universitaire et lui promettent leur concours au cas où il postulerait à un emploi d'enseignant chercheur à l'Université : « Si vous voulez postuler [lui confie un membre de son jury de thèse qui est au même moment membre du CNU] dite le moi avant pour le CNU, etc. je connais des rapporteurs qui apprécieront votre travail ». Tout le monde cherche alors, manifestement, à lui mettre « le pied à l'étrier de l'après thèse » :

« Voilà, ça s'est joué comme ça : j'ai soutenu en novembre 94, il fallait aller vite pour postuler pour le CNU. J'ai envoyé mes dossiers, j'ai été qualifié et, parallèlement, j'ai postulé sur les postes : rien, le bide. J'avais envoyé 25 dossiers dans toutes les facs de

France et de Navarre. Il y avait des fléchages "socio du travail", ça c'était bon pour moi, et puis il y avait "socio". Moi j'avais donné tout un tas de cours et donc je pouvais faire de la socio pour des Deug 1 et des Deug 2, ça ne me posait pas de problème. J'avais ratissé large en me disant que ça multipliait mes chances mais rien, le bide intégral. Pas une audition. Je me dis alors : "Attends, ça déconne, ce n'est pas possible". Je me suis dit qu'il y avait un truc déconnant. Je me souviens que la première chose que je me suis dite ça a été : "Le jury était truqué, ma thèse est nulle, j'ai fait un truc de nullard et, en fait, ça ne vaut rien et tout le monde s'en aperçoit maintenant". Je saute par la fenêtre. Le réveil a été très dur. »

Il se tourne vers son directeur de thèse :

« Tu as vu ce qu'ils m'ont fait, ils ne m'aiment pas, ils ne veulent pas de mon boulot, ils ne veulent pas de moi ! [...] il s'est défoncé pour que l'année suivante j'obtienne des heures de chargé de cours à la fac [...] comme j'avais deux ans d'ATER et que j'étais âgé de plus de 27 ans, on a bidouillé un truc, j'ai fait 150 heures, ce n'est pas mal. Plus un petit contrat. Il m'a tiré d'affaire pour cette année là, il a été remarquable, il a vraiment joué le type qui suit ses étudiants. Il m'a sauvé du naufrage ».

L'année suivante il se présente de nouveau au recrutement à un emploi universitaire. Il a donné entre temps quelques participations, une « prise de parole orale » ici, là un « papier qui a été publié » ; il participe aussi au noyau dur d'une entreprise collective de recherche basée sur Paris qui se met en place alors et qui dispose de moyens CNRS. En somme il essaye, me dit-il, « de [se] reconstituer un tout petit peu, en [se] disant : "ça va aller, on va voir, l'année prochaine il faudrait que ça

marche" ». L'année suivante se présente de fait de façon plus favorable : « il y avait plein de postes : 27 ou 30 » et il a le sentiment de s'y présenter plus aguerri. Il a mis à profit son année pour prendre conscience de plusieurs choses, comme il cherche à me le faire comprendre :

« Ca ne marche pas sans soutien tout ça. Ce n'est pas parce que tu as fait un travail de thèse correct que l'on va te prendre sur ta bonne mine. Il y en a plein des gens qui font des travaux de thèse exceptionnels. C'est là que tu te rends compte de ça, c'est-à-dire d'un marché, tu prends conscience du marché et tu prends conscience que le marché fonctionne avec des soutiens. Il faut des soutiens ».

Il évoque le fait que son investissement au sein de la structure collective de recherche basée à Paris, et à laquelle il avait été invité à participer dès après sa thèse soutenue, lui a été profitable : d'une part, il y a fait la rencontre de gens qu'il va par la suite avoir l'occasion de retrouver face à lui parce qu'ils sont membres de commissions de spécialistes en charge du recrutement au sein des universités. Ceux-là ont été prompts à lui assurer des « je soutiendrai ta candidature » ; pour une autre part, cet investissement l'a placé dans la proximité de personnalités du milieu dont il a également reçu le soutien explicite – il parle d'une communauté « de sensibilité scientifique » :

« J'avais fait un projet de recherche CNRS, c'est-à-dire que j'avais essayé de multiplier les possibilités. La deuxième année, tout en postulant sur ce poste de maître de conf, je m'étais dit que j'allais essayer "CR2 CNRS". Je savais que je n'avais aucune chance de l'avoir parce que je n'avais qu'un an pour me présenter, compte tenu de mon âge. En même temps, je voulais savoir ce que c'était que

d'être confronté à une épreuve de ce genre, ce que je pouvais écrire par rapport à une autre commission de chercheurs CNRS : 30 pages, un sujet, un projet de recherche pendant deux ans, trois ans. J'ai passé des auditions devant ces commissions là. Je n'ai pas été pris mais les avis que l'on m'a donné n'étaient pas si négatifs que ça. Ca m'a fait un peu du bien. Quand j'ai postulé pour les postes de maîtres de conf, j'avais joint le projet CNRS aussi en disant "voilà j'ai fait un projet CNRS" ».

Si je cite ce cas c'est qu'il me paraît exemplaire de la situation qui est faite aux candidats à l'accès aux emplois publics de l'enseignement et de la recherche au cours de cette période : il doit faire flèche de tout bois et pratiquement le candidat doit affronter et se conformer aussi à un certain état du marché intellectuel. Celui-ci est fortement structuré et contraignant et s'impose par son organisation. Les lieux sont tenus, les identités et les réputations des personnes sont faites et fermement établies ainsi que les visions du monde et les réseaux qui y sont associés. Finalement « mon » candidat se rend à des convocations sans trop y croire en se disant que s'il n'est « pas pris [il sera] content ». Il s'y rend malgré tout, même s'il croit parfois savoir qu'ici ou là il n'a à peu près aucune chance. Il laisse échapper l'aveu, simultanément, qu'il n'a vraiment « pas le choix » :

« Il y a l'idée, aussi, que tu ne peux pas rester non plus à glander, sans bouffer. Il faut valoriser, enfin je veux dire, il faut, il faut », puis se remémorant l'une de ces fois où il se rendit dans un lieu qu'il conçoit *a priori* comme hostile il avoue qu'il a immédiatement été « décontenancé par l'assemblée, un froid glacial. Ils se sont tous présentés, l'un après l'autre. Moi je me suis présenté et puis je leur ai expliqué ce que

j'avais fait, comment je voyais leur poste, comment je me voyais exerçant sur leur poste en mettant en avant, si tu veux, une partie de mon expérience, la sociologie des organisations, les côtés sociologie des organisations, ressources humaines. J'avais quand même ça dans mon sac : " Ca peut, peut-être, vous intéresser ". C'est délibérément que, dans ce cas là, j'ai mis en sourdine, un peu, le côté classes sociales, etc. »

Ce cas me paraît représentatif d'une catégorie d'individus en effet. C'est ceux et celles qui se présentent au concours d'accès à l'emploi public dans les domaines de l'enseignement et de la recherche aujourd'hui et qui le font dans des conditions objectives d'organisation de l'espace telles que les compétences acquises dont atteste la possession du doctorat n'assurent pas à son détenteur aujourd'hui qu'il y accédera. Autrement dit, tout se passe comme si la valeur de la thèse était une valeur toute virtuelle dont il faudrait s'attacher et s'employer à faire la valeur - en fonction des ressources que chaque candidat au recrutement aux postes d'enseignants et de chercheurs est susceptible de mobiliser et de celles qui sont, là où il se trouve, disponibles. Ils sont confrontés à un espace autrement structuré que ne l'était celui auquel ont eu à faire leurs aînés, à un monde, comme le décrira habilement un de mes interlocuteurs, où « il y a des espaces noirs ou rouges ». Les changements, mais surtout leur nature, qui ont affecté la sphère où s'organisent principalement les activités de sociologie en France apparaissent de façon d'autant plus flagrante en effet si l'on met en regard des modalités de parcours d'accès à ces emplois qu'ont connu ceux qui ont été les plus récemment recrutés – ceux qui l'ont été à partir des années 1990 – les modalités qui ont

été celles du recrutement des individus aux emplois du même type dans les années 1960.

III/ Etre sociologue dans les années 1960

Un retour sur le passé permet en effet d'attester du caractère singulier de cette période que j'ai succinctement décrite et permet d'établir qu'au fond il n'en a pas toujours été ainsi. Je voudrais faire valoir ici quelques éléments de preuve à travers les témoignages que j'ai pu recueillir auprès d'individus qui ont autour de la soixantaine aujourd'hui et qui ont été recruté au CNRS ou à l'Université dans le courant des années 1960. Ils témoignent pour une génération qui, tout à la fois, s'est faite et a été faite, pour une part au moins, au travers des conditions qui ont été celles de l'état naissant, de l'émergence d'un espace disciplinaire.

Ces conditions ce sont celles du déploiement sur le territoire national de la discipline, qui a pris la forme d'une implantation au sein – ou en lien avec – des structures universitaires existantes en province. C'est cela principalement en effet qui se détache comme la caractéristique principale et essentielle de la période dont on peut à grands traits faire la description et qui précède dans le temps celle que nous venons de voir. Elle correspond, en gros, aux années 1960. Les principes qui président alors au recrutement d'un personnel enseignant et chercheur attaché à l'édification de la discipline permettent d'observer, de façon exemplaire, le positionnement de la discipline ainsi que les ferments et l'état de la structuration disciplinaire.

En fait, les modalités suivant lesquelles va être recruté, pour le compte de la sociologie, le personnel enseignant recouvrent pour une part celles auxquelles a été soumis le personnel enseignant de toutes les disciplines

universitaires recruté alors. On a là dessus une enquête du C.E.R.C.⁵ qui porte sur l'ensemble de cette génération d'enseignants chercheurs. Il établit que ceux que, pour ma part, j'ai désigné comme les membres d'une génération et qui ont accédé à l'emploi public dans les domaines de l'enseignement et de la recherche à ce moment là, s'y insèrent effectivement à un moment singulier et déterminé de l'histoire institutionnelle des universités qui correspond à la poussée des effectifs étudiants qui requiert la présence d'un personnel plus nombreux affecté d'abord aux tâches de l'enseignement. On a nous mêmes retrouvé dans les récits de carrière les modalités d'époque d'accès à l'emploi public dans les domaines de l'enseignement et de la recherche :

- Les « recrutements faciles, par affinités, inter connaissances ou affiliation à un professeur autour des années 1970 »⁶. J'ai pu moi-même l'entendre souvent dire. Beaucoup, parmi ceux que j'ai interrogé au sujet de leur carrière et de leurs pratiques et qui appartenaient à cette génération, ont souligné combien leur recrutement a été le fait du hasard quand ce recrutement n'intervînt pas alors même que les cycles des études n'étaient pas achevés et complètement accomplis.

⁵ Centre d'étude des revenus et des coûts, « Les enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur : revenus professionnels et conditions d'activité », n°105, 3^{ème} trimestre 1992, Paris, La documentation française.

⁶ Ibid., p.144.

Extrait d'entretien réalisé en décembre 2002 auprès d'un homme, âgé de 58 ans :

« Je découvre la sociologie en faisant de la philosophie, je trouve ça très intéressant, plus intéressant qu'une grande partie de la philosophie, pas toute la philosophie encore une fois mais une partie de la philosophie. Je fais de la psycho, parce que c'est un département à trois composantes philo, psycho, socio. C'est assez classique. J'ai pas choisi. Vous allez voir comment je suis devenu sociologue. C'est tout à fait un hasard. Je suis les trois : je fais la licence de philo, je fais des certificats de socio et je fais des certificats de psycho. L'année suivante, on est en 66, et tout d'un coup il y a deux assistants qui partent, brutalement. Quand j'ai passé cette année là, en 66, le certificat de sociologie générale, en plus de mes derniers certificats de philo, on me demande si je ne veux pas faire des travaux dirigés à la place de ceux qui sont partis parce qu'ils ont personne. En plus ceux qui sont partis n'ont pas prévenu : ils sont partis au mois d'août. Je suis le seul à avoir obtenu avec mention, seul à avoir obtenu, et avec mention, mon certificat de sociologie générale. Ils voient quelqu'un qui, manifestement, est beaucoup plus intéressé que les autres par la sociologie et je dis d'accord. J'enseigne pour rendre service la sociologie en TD, y compris avec les gens qui étaient avec moi l'année précédente et qui avaient loupé le certificat. Evidemment c'est une situation assez ... j'ai 20 ans [...] tout ça fait qu'en 67, je suis élu sur le poste de l'un de ceux qui est parti. Evidemment donc je deviens sociologue par opportunité, par le fait qu'un poste, s'il y avait eu un poste de psycho et si ... j'aurais très bien pu devenir psychologue, donc voilà comment je deviens sociologue. »

Autre modalité d'époque d'accès à l'emploi signalé par le rapport du C.E.R.C. et que j'ai moi-même pu relever :

- L'« insertion, notamment pour les provinciaux, dans des départements en pleine construction, demandant une présence forte sur tous les fronts et d'abord sur celui de l'enseignement »⁷. C'est ce que dit, à sa manière, un de mes interlocuteurs quand je l'interroge sur l'univers dans lequel il travaillait, de quoi, surtout, il disposait en termes aussi bien matériels qu'en termes d'horizon concret à ce moment là.

Extrait d'entretien réalisé en novembre 2001 auprès d'un homme, aujourd'hui professeur de sociologie, en province, au sein d'une UFR de sociologie :

« Il y a un temps de latence parce que la pédagogie me prend beaucoup, c'est-à-dire le fait d'arriver avec un bagage aussi faible en termes de lectures, les premières années d'enseignement ici à partir de 69/70, pendant deux ans je travaille à préparer mes cours, à lire Durkheim. Il y a un effet de rattrapage : le gain c'est d'arriver très vite sur le marché du travail et d'avoir un statut d'assistant - c'était le statut obligé pour rentrer dans le truc - mais le coût c'est que j'étais pas du tout dans la situation en disant "ça y est j'ai le temps pour faire ma thèse". J'avais le temps de rien du tout ; j'avais le temps de préparer mes cours, c'était assez stressant quand même. A Pâques la première année d'enseignement, premier

⁷ Ibid., p.144.

jour de vacances colibacillose, etc. parce que souvent j'étais le plus jeune de la classe. »

Pour une part, donc, le recrutement d'un personnel à l'Université enseignant la sociologie connaît des modalités qui sont celles du recrutement universitaire en général de ces années. Mais on peut repérer également les manifestations spécifiques que revêt alors le recrutement d'un personnel enseignant en sociologie :

- En premier lieu, le recrutement s'effectue au sein des effectifs d'étudiants inscrits d'abord en philosophie – en fait ceux qui ont suivi l'enseignement de sociologie tel qu'il prend place au sein d'un certificat dit de morale et de sociologie -, indice remarquable de la position qui est celle de la sociologie qui n'est pas, institutionnellement, dotée d'autonomie.
- Ensuite, si le recrutement d'un personnel enseignant de sociologie est marqué par le contexte général singulier dans lequel est recruté le personnel enseignant universitaire en général dans ces années là, il donne lieu à des formes de production de l'enseignement de la sociologie, à des pratiques pédagogiques spécifiques. Le caractère peu affermi des routines, des actes standardisés attachés au métier de sociologue se voit à

ce que ceux qui l'exercent sont conduits, collectivement, à s'y former en même temps qu'il les enseigne. Les gens se forment en même temps qu'ils enseignent.

Extrait d'entretien réalisé en décembre 2002 auprès d'un homme aujourd'hui professeur de sociologie au sein d'une université en région parisienne :

« Dans cette première période il y a un aspect un peu posture de dévoilement, de dénonciation mais il y a aussi une posture qu'on appellerait aujourd'hui d'intervention et d'accompagnement. Dans les deux cas c'est quelque chose qui était à l'époque assez intimement lié pour moi comme pour tous mes collègues puisqu'on était assez collectif à l'époque [...] la toute première enquête sociologique que j'ai faite c'est une enquête dont je ne parlerai pas parce qu'elle est purement pédagogique. C'était pour apprendre le métier, [on est] encore en phase d'apprentissage : c'était en 66. Ça a une importance pédagogique forte parce que ça a été un peu à l'origine de l'expérience qu'on appelle les GDR, les groupes de recherche, c'est-à-dire l'idée d'apprendre aux étudiants la sociologie en la faisant et donc nous-mêmes on l'a appris au moins du point de vue empirique en faisant une enquête qui n'était pas complètement artificielle - il y avait une petite demande sociale derrière - mais enfin qui était largement construite pour apprendre à faire de la sociologie. »

Extrait d'entretien réalisé en novembre 2001 auprès d'un homme, âgé de 56 ans :

« Je reviens ici en 69-70 comme assistant avec en poche la licence. Je passe ma licence à Paris, à Vincennes plus exactement, qui se

cr e en janvier 69 o  un des profs fait cours sur les notes que j'ai prises en 67-68 sur les lieux de son enseignement   l' poque en province : il me demande mes notes, il fait cours sur les notes que je lui passe. Il fait cours, j'apprends   un autre des profs   faire un questionnaire en TP. Je pars passer une licence   Vincennes l'ann e d'apr s. C'est le premier prof dont je parlais qui m'apprenait, on faisait le questionnaire et c'est nous qui avons fait un TP avec lui sur lequel le prof qui faisait cours ici a fait sa th se d'Etat. Sa th se a  t  faite sur base d'un mat riau d'un TP. C'est bizarre. C'est compl tement l'inverse d'aujourd'hui : on  tait projet    la vitesse grand V dans des situations d' tre enseignant avec un capital quand m me tr s relatif, faible. »

Les conditions dans lesquelles le personnel enseignant universitaire a  t  recrut  dans le cours des ann es 1960 se r fractent donc, pour une part au moins, d'une fa on sp cifique dans celles qui ont pr sid  au recrutement d'un personnel enseignant la sociologie. Il s'exprime l  l' tat de cette discipline en termes de ressources, en tant qu'espace de ressources, dont disposent alors ceux qui sont appel s   faire de la sociologie l'objet principal de leur activit  au point de donner un caract re singulier   l'enseignement, aux pratiques p dagogiques. Cet  tat c'est celui d'une discipline en cours de structuration, une discipline   la structuration inachev e.

D'un c t , donc, les conditions dans lesquelles on proc de au recrutement du personnel en charge d'enseigner la sociologie se traduisent par *l'ouverture des carri res d'individus qui poss dent peu de capitaux sp cifiques* (de type savant ou scientifique), peu de ressources en somme li es tr s directement   la discipline comme espace

autonome d'argumentation et de pratiques sp cifiques. Dans notre enqu te, par exemple, la non d tention d'une th se concerne exclusivement cette g n ration de personnel enseignant et chercheur en sociologie – ils ont au moment de l'enqu te plus de 50 ans. Plus encore, ceux qui ont, au moment de l'enqu te, plus de 50 ans sont ceux qui sont d'abord concern s par un recrutement en tant que titulaire alors qu'ils ne d tiennent au plus qu'un dipl me de deuxi me cycle universitaire (licence, ma trise, agr gation). Il y a bien s r, par ailleurs, ceux qui ont  t  recrut s dans ces m mes ann es, c'est- -dire la fin des ann es 1960, sans pour autant l' tre en tant que titulaire mais qui vont occuper ces postes au titre d'assistant tout au long des ann es 1970 avant d' tre titularis s au d but des ann es 1980. Eux-m mes dot s de peu de capitaux et de ressources sp cifiques – ils ne d tiennent bien souvent qu'une licence, qui plus est de sciences ou de philosophie – au moment de leur recrutement, ils s'imposent   leur poste par les t ches (notamment d'enseignement) qu'ils remplissent et l'investissement dont ils font preuve.

Extrait d'entretien r alis  en novembre 2001 aupr s d'un homme en poste dans une universit  en r gion o  il a  t  recrut    la toute fin des ann es 1960 :

« On  tait en poste et m me si on pouvait pas rester assistant   vie,  a c' tait vrai uniquement dans les facs de sciences, mais c' tait vraiment la causalit  du probable parce qu'il y avait de tr s grandes chances objectives. On le savait, c' tait un truc qu' tait en train de se cr er. Il y a eu  a, c'est important aussi : il y a eu une tr s grande ouverture, de tr s grandes esp rances o  travaillant sur la th se moi j'ai pas le souvenir ... Angoiss  par l'objet quand  a marchait pas trop, mais angoiss  par le boulot jamais ».

Significativement, la population des agr g s de mon enqu te, par ses caract ristiques distinctes en fonction des  poques, exprime   sa fa on le positionnement singulier qui est celui de la sociologie alors. Si tous ceux qui sont  g s de moins de quarante ans disposent exclusivement d'une agr gation de sciences sociales, ceux qui ont plus de 50 ans d tiennent des agr gations qui rel vent de plusieurs disciplines (de philosophie en premier lieu mais aussi de lettres classiques, d'EPS, de math matiques ou encore d'histoire).

Donc, d'un c t , les conditions dans lesquelles on proc de au recrutement du personnel en charge d'enseigner la sociologie se traduisent par *l'ouverture des carri res d'individus qui poss dent peu de capitaux sp cifique* et d'un autre c t , les conditions dans lesquelles on proc de au recrutement d'un personnel en charge d'enseigner la sociologie sont fortement investies par des *forces sociales qui sont li es   un engagement militant et/ou politique* ou   un autre (marxiste de diverses sortes, li  au parti communiste fran ais ou bien   des groupes d'extr me gauche tr s critiques   l' gard du PCF – mao, trotskisme, situationniste, etc. – ou bien encore catholique). C'est ce dont ils sont faits, on pourrait dire.

Extrait d'entretien r alis  en novembre 2001 aupr s d'un homme  g  de soixante ans et qui la semaine pr c dent notre entretien s'est mis en retraite du professorat en sociologie, b n ficiant toutefois du statut de l' m ritat dans une universit  en r gion o  il avait  t  recrut    la toute fin des ann es 1960 :

« A la veille de d cembre 68, dans le flux de ce qui s'est pass  dans l'Universit  apr s mai

et juin en particulier de cr ations de postes et de d veloppement de la sociologie on fait appel   moi pour enseigner dans trois domaines o  je suis cens  avoir des comp tences. Le premier c'est celui des math matiques, et donc je commence   enseigner ici les math matiques aux  tudiants de sociologie, l' pist mologie de la sociologie – c'est ainsi qu'on appelle la r flexion th orique sur les conditions de faisabilit  ou de d veloppement d' l ments de scientificit  dans la sociologie. Et puis, mon marxisme militant faisant gage ou caution de scientificit , ce qui est tr s abusif r trospectivement, je suis cens  aussi pouvoir enseigner sur des terrains qui sont ceux des classes sociales mais aussi de l' ducation, toujours quand m me, parce qu'il y avait eu entre temps ce grand moment qu' tait la parution des *H ritiers*. »

On entre en sociologie comme on s'engage en somme ou, plus exactement, parce qu'on est engag , l'int r t pour les choses du monde social ayant souvent partie li e avec un investissement militant parall le (tel que, par exemple, le militantisme syndical  tudiant). La discipline a de toute fa on peu de ressources propres   proposer et   offrir. C'est d'abord l'engagement qui met   disposition et impose des clefs d'exploration et de compr hension du monde social⁸.

Extrait d'entretien r alis  en d cembre 2002 aupr s d'un homme directeur d'un laboratoire de recherche CNRS - enregistr    la fois en section 36 et en section 40 - bas    Paris :

⁸ Au titre de manuel certains repr sentants de cette g n ration  voqueront pour moi un ouvrage qui, le seul, pouvait en tenir lieu : P.Lazarsfeld, *Les m thodes en sciences sociales*, Paris, Dunod.

« Qu'est ce que vous croyez qui vous porte à ce goût pour la parole des gens ?

Je vais vous dire, tout ce que j'ai appris d'essentiel de la sociologie je le tiens de la JEC parce que j'ai été un militant dans le secondaire de la jeunesse étudiante chrétienne. J'ai commencé très jeune, à dix ans, à adopter les mêmes catégories que la JOC - la jeunesse ouvrière chrétienne. Le principe de l'action catholique c'est : "voir, juger, agir". Voir ce n'est pas seulement voir ; je dirais d'ailleurs que je ne suis pas un grand voyant je n'ai jamais fait d'observation ethnographique de terrain, je ne sais pas faire, ce n'est pas mon truc. Cependant j'ai la prétention de savoir écouter et écouter c'est le premier pas de cette action catholique sur moi je peux dire. Cela va ensuite évidemment me porter à militer à l'UNEF, ensuite au parti communiste et dans les autres syndicats. La matrice de tout ça c'est l'écoute de ce que les gens disent. Pour moi c'est le point de départ de tous les entretiens non directifs. L'écoute. Quand on arrive à faire expliciter, à faire accoucher -puisque c'est ma métaphore essentielle - de ce que les gens portent, on a des choses extrêmement importantes.

Il est indéniable que l'engagement militant est un pourvoyeur tout à fait concret de méthodes et autres méthodologies. Cela permet sans doute pour partie de comprendre sur quels appuis la plupart pouvaient alors espérer fonder la conduite de leur activité et, précisément, leur pratique de la recherche de sociologie à un moment où les appuis, d'une part, d'une "littérature" constituée sur le sujet et, d'autre part, d'un enseignement systématique font encore largement défaut. Par un autre côté l'engagement militant peut être décrit comme un mode d'accès privilégié à la discipline et, plus encore, comme un mode d'exercice revendiqué de la discipline.

Extrait d'entretien réalisé en octobre 2002 auprès d'un homme, âgé de 59 ans, devenu attaché de recherches au CNRS en 1968/1969 et aujourd'hui directeur de recherches au sein d'une unité de recherche dont les activités sont basées à Paris :

« Là, on m'a proposé un poste de contractuel, on a parlé de moi au centre d'études sociologiques, rue Cardinet, en disant voilà un gars polyvalent . Me voilà donc sur un contrat, j'étais payé à mi temps par le CNRS [...] J'ai passé la licence que j'ai eu dans une pochette surprise en ne faisant rien ou à peu près rien. A l'époque, c'était encore par certificat. Donc sociologie générale, propédeutique j'étais dispensé. Il y avait un certificat d'économie possible je l'avais puisque j'avais une licence de sciences économiques, il fallait que je passe encore sociologie générale et démographie : je suis simplement aller passer l'examen. point barre, c'est tout. Socio généré j'avais lu Aron « Les grandes étapes de la pensée sociologique », voilà et ça suffisait bien pour avoir socio généré. J'ai eu socio généré voilà d'autant plus qu'à l'oral je me rappelle j'avais eu les schémas de la reproduction chez Marx : étincelant. J'avais aussi passé psychologie sociale j'avais lu là pour ça le "Que sais-je ? " de Stoetzel et puis c'est tout, basta, point barre. Je l'ai eu. Démographie c'était des stats en fait. J'ai eu une licence de socio dans une pochette surprise avec une formation sociologique néant. C'est important : je suis devenu sociologue de profession très vite, attaché de recherche au CNRS et en étant totalement nul en socio. Mais en ignorant ma nullité en socio en fait. C'est important et je ne suis pas le seul dans ce cas là parce que c'était aussi une époque de conjoncture intellectuelle, vous lisiez Marx et ça suffisait

... ce sont les années 68, 69. Je pense pour vous dire tout ça, c'était simple, j'ai pas eu de problème particulier, j'ai eu un peu de chance dans une conjoncture qui était relativement simple voilà. J'ai rien fait de particulier. [...] Voilà comment je suis devenu sociologue en n'étant pas sociologue mais avec la conscience que je l'étais, c'est-à-dire avec l'idée très partagée que si vous étiez un marxiste chic vous saviez tout. Vous alliez pas vous encombrer la tête avec ces merdes de sociologie bourgeoise Parsons, Merton ni Durkheim ni Weber pas la peine de perdre son temps. J'étais convaincu que je savais tout, tout ce qu'il y avait à savoir d'autant plus que dans un deuxième temps donc on va y venir à l'engagement politique c'est là un effet de conjoncture 68 je m'y suis trouvé pris, pour le coup, dans l'engagement politique. »

Ainsi ce qui fait dire à celui là, rétrospectivement, qu'il est devenu sociologue sans être sociologue, au fond, « en ne faisant rien », « avec une formation sociologique néant », « sociologue de profession en étant totalement nul en socio », en ayant « rien fait de particulier », exerçant la profession de sociologue « sans méthode, en sachant rien » c'est, dans les faits, que son activité est alors encadrée par un dispositif institutionnel peu exigeant en termes de détention, de possession de capitaux spécifiques. Cette configuration institutionnelle est solidaire d'un état de la discipline dans lequel les positionnements sont en cours, la prise en main des outils d'observation et d'exploration du monde social est en train de se faire et s'expérimente, la constitution des bases et du fond d'un enseignement de sociologie qui soit spécifique est en marche. Les cadres dans lesquels se produit et se développe l'organisation de la connaissance sociologique se caractérisent en effet, en ce

temps là encore, par leur caractère peu établi, leur peu d'assise et de fermeté. Et c'est vrai que, au total, la période qui couvre à peu près les deux derniers tiers des années 1960 jusqu'au début des années 1970 donne à voir un état de la discipline en train de se faire, une institutionnalisation en cours des actes et des réflexes du métier à l'échelle de l'ensemble de l'espace universitaire français de l'époque. La création d'une section de sociologie au sein du Comité Consultatif des Universités (CCU) en 1969 contribue un peu plus à l'institutionnalisation de la sociologie, déterminant historiquement et institutionnellement donc l'émergence de la discipline - elle se défait ainsi de la tutelle de toutes les autres dont elle a pu ou du dépendre jusqu'à présent comme par exemple la philosophie. Mais son exercice paraît toutefois, dans la plupart des cas, peu autonome. La dynamique propre du milieu professionnel qu'elle constitue demeure fortement investie et traversée par une vision du monde empruntée aux engagements des uns et des autres aux côtés, voire au sein, de forces politiques constituées et établies par ailleurs.

Enfin, un élément encore, pour conclure, permet d'appuyer cette interprétation du développement de la sociologie en France après 1945 dans le sens d'une progressive structuration d'un espace spécifique de production intellectuelle à travers l'élévation des exigences spécifiques pesant sur l'exercice du métier de sociologue et qui se voit bien notamment à celles qui sont faites aux individus qui aspirent à cet exercice à des périodes distinctes dans le temps. Le regard d'évidence que nous portons spontanément sur la sociologie et les formes qui sont les siennes aujourd'hui tend à nous le faire oublier, à l'occulter. Cet élément c'est celui

que constitue le diagnostic posé par les sociologues eux-mêmes qui régulièrement se penchent sur l'état de leur discipline en fonction des époques. Là aussi, significativement, on passe d'un discours de la reconstruction pour la période la plus ancienne à un discours de l'organisation de l'activité des sociologues, pour ce qui concerne la plus récente, en somme d'un discours qui reflète l'état d'un savoir et de pratiques qui sont ceux d'individus pour l'essentiel (sur un espace à inventer où règne une forte dépendance interpersonnelle – peu nombreux dans très peu de lieux –, un contrôle institutionnel faible corrélatif d'une faible détention de capitaux spécifiques de la part des individus, d'une hétéronomie des problématiques – généralement inspirées par le marxisme) à un discours qui reflète l'état de la sociologie comme espace disciplinaire et discipliné (espace obligé de positionnements, fort contrôle de l'institution, normalisation du recrutement, investissement de plus en plus fort exigé des candidats à l'accès au métier et plus encore à la profession de sociologue, au sens de Max Weber, c'est-à-dire à une occupation qui est progressivement parvenue à mettre en place les conditions de son institutionnalisation).